



**Objet : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017.2018**

Péligissance, le lundi 18 décembre 2017

Si le quorum n'était pas atteint pour la tenue de l'assemblée générale, la Présidente convoquera, dans l'heure qui suit, une assemblée générale, sans quorum, appelée à statuer sur le même ordre du jour.

18 présents + 4 pouvoirs

1 invité : adjoint délégué aux sports

La séance est ouverte à 19h15

Ordre du jour :

**1) Bilan moral de la présidente, présenté par François BARDON. Vote du quitus. Approuvé à l'unanimité**

“Avant de commencer ce rapport, je voudrais remercier l'ensemble du Conseil d'Administration qui tout au long de l'année s'est rendu disponible pour la Compagnie. Je tiens également à remercier la Mairie et les Services Municipaux pour leur aide tout au long de la saison”.

64 personnes ont adhéré à la Compagnie d'Arc de Pelissanne lors de cette saison, le plus jeune avait 9 ans, le plus âgé de 77 ans.

- **Jeunes (37 licenciés)**

- Cours / Entraînements :

Les cours s'adressaient à deux publics :

- ✓ de jeunes enfants et de jeunes collégiens qui s'initient à la pratique du tir à l'arc. Le mercredi après-midi pour les plus jeunes et les poussins. Un autre créneau d'1h30 a été ouvert aux collégiens, le jeudi.

- ✓ Des enfants et adolescents ayant déjà pratiqué en compétition.

Un créneau de 2 heures leur a été réservé le mardi sous la direction d'un entraîneur DEJEPS.

Trois autres créneaux leur ont été ouverts : le lundi soir, le jeudi soir et le samedi matin.

- Compétitions :

Les jeunes du club ont participé à différentes compétitions :

- ✓ Spécial jeune : cycle de compétitions réservées aux jeunes qui débutent la compétition, 14 enfants poussins, benjamins et minimes ont participé à ces rencontres.
- ✓ Compétition Fédérale : ces compétitions leur ont permis de se classer au niveau national ;
- ✓ Les Jeunes du club, au nombre de 8, ont participé aux championnats départementaux et aux championnats de ligue en salle et en extérieur.

- Pratique en loisirs :

Les jeunes voulant simplement pratiquer le tir à l'arc en loisirs ont disposé des mêmes possibilités d'entraînement (créneaux et entraîneur) que les compétiteurs.

- Stages :

En complément des cours, les Jeunes ont participé à différents stages :

- ✓ Stages spécifiques proposés par le comité régional PACA,
- ✓ Stages spécifiques proposés par le Comité Départemental 13.

- Matériels

- ✓ Des arcs ont été prêtés par le club aux débutants pendant les entraînements et lors des compétitions « spécial jeunes » ;
  - ✓ Le système de location mis en place les années précédentes a été renouvelé pour les secondes années ne possédant pas leur matériel personnel. A cet effet, le club a continué d'investir dans une série d'arcs neufs adaptés aux jeunes ;
  - ✓ Les petites fournitures (arc, corde, flèches) leur ont été fournies régulièrement.

**Afin de donner sa chance à tous, le club a continué à aider financièrement ses jeunes archers :**

**- Prise en charge des inscriptions aux concours de l'arc 13**

**- Prise en charge des frais de stage**

**- Participation aux frais pour les championnats de France.**

- Adultes : (27 licenciés)

- Entraînements :

- ✓ Un créneau réservé aux adultes débutants a été reconduit cette année (7 adultes)
  - ✓ Pour les archers autonomes, cinq créneaux en salle ont été ouverts : le lundi soir, le mardi soir, le mercredi matin et jeudi soir ainsi que le samedi matin.

Un terrain équipé a été mis à leur disposition tout au long de l'année. Il permet notamment de s'entraîner sur des distances de 50, 70, 90 mètres.

Jean Drujon, DEJEPS, a assuré un entraînement hebdomadaire.

- Compétitions (13 licenciés)

- ✓ Participations régulières aux manches sélectives pour les Championnats de France (salle et extérieur),
- ✓ Participation au Championnat Départemental (salle et extérieur),
- ✓ Participation au Championnat de Ligue (salle et extérieur).
- Organisation de compétitions
  - Rencontre « spécial jeunes »  
Cette compétition a eu lieu le 23 janvier. Elle a réuni 85 jeunes.
  - Manche Arc 13 :  
Le comité départemental organise un challenge permettant aux jeunes archers de découvrir les différentes pratiques du tir à l'arc (tir salle, tir nature, tir campagne, tir 3D, tir fédéral). La Compagnie d'Arc s'est inscrite dans cette dynamique en recevant la manche Tir salle, 92 archers étaient présents.
- Formation :  
Formation d'un assistant entraîneur pour l'encadrement des groupes enfants  
Accueil des journées de formation arbitres organisées par la ligue tout au long de l'année
- Vie du club
  - Reconduction du label bronze : le label bronze a été reconduit pour les 2018/2019
  - Promotion du tir à l'arc  
Afin de faire découvrir la pratique du tir à l'arc, plusieurs manifestations ont été organisées :  
Journée Découverte avec les parents des jeunes archers,  
Participation aux manifestations communales : Forum des associations, téléthon, don du sang etc  
Participation de jeunes archers de la compagnie à la journée Nature sport organisée par le conseil départemental
  - Investissement :  
Des investissements importants ont été réalisés cette année :
    - ✓ En matériel d'arcs destinés à la location ;
    - ✓ Réfection des buttes de tir en extérieur ;
    - ✓ Mise en place d'une nouvelle ligne de tir sur le terrain par la municipalité

## Palmarès saison 2016 - 2017

### Saison salle

#### Championnat régional PACA :

Jocelyne PERROT **2<sup>ème</sup>** dans la catégorie Vétéran Arc Classique

Marcel BAY : **5<sup>ème</sup>** dans la catégorie Super Vétéran Arc Classique

### Championnat départemental :

Marcel Bay 2<sup>ème</sup> dans la catégorie Super Vétéran, Arc Classique

Mark MIMITUK : 7<sup>ème</sup> dans la catégorie senior, Barebow

### Saison Extérieur

#### Championnat régional PACA:

Marcel Bay : 5<sup>ème</sup> dans la catégorie Super Vétéran Arc Classique

#### Championnat départemental :

Claudine Rossi : 3<sup>ème</sup> dans la catégorie Vétéran, Arc à poulie

Marcel Bay : 4<sup>ème</sup> dans la catégorie Super Vétéran

#### Challenge départemental Arc 13 :

Valentin AIGROT GERMAIN 1<sup>ème</sup> dans la catégorie Poussin

Lorentin ROMAN : 2<sup>ème</sup> dans la catégorie Poussin

Jean CAMBOU : 3<sup>ème</sup> dans la catégorie Poussin

Andrea MAUREL : 4<sup>ème</sup> dans la catégorie benjamin femme

Dorian DINAHET : 1<sup>ère</sup> dans la catégorie benjamin homme

Mateo FOGGIA: 3<sup>ème</sup> dans la catégorie benjamin homme

Valentin ROMAN : 1<sup>ère</sup> dans la catégorie minime homme

Hadrien COURBET PERALDI : 2<sup>ème</sup> dans la catégorie minime homme

2) Bilan financier établi et présenté par Philippe BODARD. Vote du quitus. Approuvé à l'unanimité

Compt'In Version 4.3.4

Licence : Bodard Philippe

Compagnie d'Arc de Pélissanne Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017 arrêté au 31/08/2017

18 décembre 2017

### COMPTE DE RESULTAT

#### CHARGES

#### PRODUITS

Numéro	Libellé	Solde	Numéro	Libellé	Solde
6011	Achat matériel d'archerie	4 217,19 €	706	Inscription compétition pelissanne	560,00 €
6063	Achat petit équipement	1 232,74 €	7071	Buvette	398,20 €
6066	Achat buvette compétition	495,90 €	7072	vente de Materiel d'archerie	2 634,00 €
6067	Achats repas et apéro	635,25 €	708	Location arc	720,00 €
611	Vacation Brevet d'état	1 500,00 €	7410	Subvention commune	1 000,00 €
616	Primes d'assurances	91,56 €	7411	Subvention CND	1 500,00 €
623	Inscription compétitions	229,00 €	7412	Subvention département	800,00 €
625	Frais de déplacements	6,00 €	756	cotisations	6 813,00 €
626	Frais postaux et télécommunications	16,80 €			
627	Frais des services bancaires	52,80 €			
6581	prélèvement FFTA	3 046,15 €			
	<b>Total :</b>	<b>11 583,39 €</b>	<b>Total :</b>		<b>14 425,20 €</b>
	<b>Résultat = Produits - Charges =</b>	<b>2 841,81 €</b>			

3) Élection au Conseil d'Administration

Le conseil d'administration n'ayant pas son nombre maximal de membres, Les candidatures sont à adresser avant l'assemblée générale :

par courrier : *Elisabeth GERARDIN, 4 lotissement des Vignerolles – 13330 PELISSANNE*

par e-mail : *cie.arc.pelissanne@gmail.com*.

Les candidatures seront encore recevables pendant l'assemblée générale.

Nous notons la candidature de Solène DEFERT à la fonction de trésorière pour succéder à Philippe BODART

Gérard MICHAUX GROSBENOIT et François BARDON , sont inscrits à la formation d'assistant entraîneur pour pouvoir, éventuellement, suppléer aussi à Philippe pour l'accueil des néo-adultes à la rentrée prochaine.

3) Questions diverses.

Ouverture d'un créneau le mardi midi destiné aux employés municipaux pour initiation au tir à l'arc.

A ajouter à la liste des demandes à la mairie la remise en état de la cible à 90m et la vérification de la clôture du terrain extérieur. Relance de la demande viabilisation:-)

4) Apéritif de clôture. Fin de la séance à 20h00

Secrétaire

A. BARDON  
Compagnie Arc de Pelissanne  
Chez B. Gerardin  
Lotissement les Vignerolles  
13330 PELISSANNE

